

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

OPERATEUR.RICE GEOMETRE TOPOGRAPHE Au sein de la Direction Générale des Services Techniques

CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES OU AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX

Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Rattaché.e à la Direction des études et des grands projets, sous la responsabilité du directeur, vous aurez pour mission :

MISSIONS

- Réaliser les relevés topographiques sur le terrain à l'aide d'instruments de mesure,
- Effectuer des prises de points en codé,
- Créer et faire évoluer une table de codes,
- Prendre les mesures sur le terrain (angles, distances, superficie, etc.) et relever les différents détails en utilisant des appareils de précision (tachéomètre, scanner, distancemètre et mètre),
- Assurer le calcul de polygones et contrôler la conformité des résultats,
- Formaliser les données collectées et les intégrer sur les supports appropriés,
- Dresser les plans à différentes échelles,
- Concevoir, suivre la charte graphique des documents DAO,
- Effectuer le reporting de son activité,
- Effectuer une veille technologique.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Bac professionnel géomètre topographe, technicien du bâtiment ou travaux publics,
- Expérience professionnelle d'un an minimum sur un poste similaire, mais débutant accepté,
- Maîtrise du tachéomètre Trimble C5 et du scanner laser d'imagerie BLK,
- Maîtrise des outils informatiques et connaissance des logiciels de CAO/DAO, de dessin en 3D, Autocad, Covadis pour le traitement des données, SketchUp et Photoshop,
- Connaissance des normes de construction,
- Notions en architecture et SIG,
- Rigueur et précision dans la collecte et le traitement des données,
- Bonnes capacités d'analyse et de projection,
- Permis B exigé.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

AVANTAGES

- Titres restaurant, participation mutuelle, réduction sur les transports, horaires modulables (donnant accès à des RTT en fonction du cycle choisi), Comité des Œuvres Sociales, Gare SNCF et parking relais à proximité

Le recrutement se fera dès que possible

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 24 janvier 2026 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE

57 Avenue Pierre Sépard – BP 91015 – 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 – www.paysdegrasse.fr

Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr